BULLETIN de l'académie de RENNES

SNUEP
LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
U.S.
F.S.U.

Juin 2025

www.rennes.snuep.fr

ÉDITO : Quand le new management casse la santé et le moral des enseignant.es

Depuis quelques années, à la lecture des fiches Sécurité Santé au Travail sur le registre accessible à tous les agent.es de l'éducation nationale, on note un net accroissement des rapports dont l'objet est le conflit avec la hiérarchie (conflit de valeurs, attentes contradictoires, harcèlement, dénigrement…).

Les études sur ce phénomène restent peu nombreuses. Mais nous pouvons nous appuyer sur une étude dirigée en 2022 par l'Autonome de solidarité avec les chercheurs Éric Debarbieux et Benjamin Moignard sur le climat scolaire dans le 2nd degré. Les résultats présentés témoignent d'une véritable dégradation du climat scolaire. L'un des premiers constats de cette enquête auprès de l'ensemble des personnels du second degré est une réelle défiance au sein de l'école. En effet, bien que la relation aux élèves ne se soit pas détériorée et reste à un niveau global positif de 80,1 % des répondants, le climat scolaire est perçu comme s'étant fortement dégradé entre 2013 et 2022, passant de 37,8 % d'insatisfaits à 50,7 %. Ce sont les répondants exerçant en lycées professionnels qui sont les plus insatisfaits (56 % contre 41 % en LEGT et 54 % en collège). Ainsi, l'école est devenue un lieu où les problèmes journaliers sont extrêmement présents et pesants.

Une véritable école de la défiance, c'est ce que révèle, de manière significative, dans cette enquête, avec un véritable effondrement de la qualité des relations entre adultes, en lien avec une remise en cause très forte des hiérarchies, autant proches que lointaines. Cette remise en cause transparaît avant tout envers la hiérarchie hors établissement avec un sentiment exprimé par 78 % des répondants de ne pas se sentir respecté par la hiérarchie hors établissement. Mais cette relation dégradée semble également se manifester à l'égard des directions d'établissement et au sein des équipes pédagogiques. Près de la moitié des personnels interrogés (48 %) perçoivent une mauvaise qualité de la relation enseignants/direction.

Sur l'ensemble des résultats de l'enquête est observé un immense malaise. Le scepticisme et la souffrance au travail en ont été multipliés. Ainsi 55 % de personnes déclarent n'être pas satisfaites de leur métier. Et à la question « Songez-vous souvent à quitter votre métier ? » 51,3 % répondent par l'affirmative.

Ce constat est particulièrement criant en LP où les multiples réformes en 7 ans ont fortement dégradé nos conditions de travail et développé des conflits avec nos hiérarchies notamment avec la tendance à l'autonomisation des établissements. Ainsi l'accroissement progressif du pouvoir donné aux chefs d'établissement (qui se traduit par le nombre des HSE ou l'importance des pactes en LP) nous laisse de plus en plus isolé.es et démuni.es.

Le SNUEP-FSU organise à Rennes le 10 juin prochain un stage syndical sur la question du new management public et ses effets négatifs sur les conditions de travail des enseignant.es.

Deux études sur le NMP (New Management Public) peuvent compléter ce stage.

- ***Pourquoi joindre l'inutile au désagréable, en finir avec le nouveau management public*** de Évelyne Bechtold-Rognon, éd. L'atelier (30 août 2018)

- ***Manager les professeurs ? Les relations hiérarchiques dans l'établissement en France à l'heure du Nouveau management public*** par Laurent Frajerman, Centre d'Histoire sociale de Paris

- ***Étude commandée par l'Autonome Solidarité : à l'école de la défiance,*** octobre 2022 par Eric Debarbieux et Benjamin Moignard.

10 juin 2025 à Rennes
Lycée Coëtlogon
Stage new management

« Comment joindre l'inutile au désagréable, management public, management toxique ». Participation exceptionnelle de **Paul Devin, président de l'Institut de Recherches de la FSU** au lycée Coëtlogon.

Les points abordés : l'obsession de l'évaluation, la rémunération au mérite, la mise en concurrence, la réduction des coûts...

Non-remplacement d'enseignant.es : fin des privilèges pour l'enseignement catholique ?

Dans une lettre ouverte du début du mois, les chefs d'établissement du réseau privé catholique geignaient de l'arrêt du remplacement systématique des enseignants absents. Pourtant il est utile de rappeler que loin d'être un scandale, la décision du rectorat de limiter les autorisations de suppléances dans l'enseignement privé n'est que l'alignement sur ce qui se fait dans le public, le réseau privé ayant déjà largement dépassé l'enveloppe qui lui était allouée pour les remplacements.

Par cette lettre, les responsables de l'enseignement diocésain rendent public le fait que depuis des années leurs établissements bénéficiaient du privilège du remplacement.

Le réseau des lycées scolarisant les familles les plus favorisées ne supporte donc pas d'être traité comme l'ensemble des établissements de l'éducation nationale. Si la revendication de persistance d'un régime de faveur est difficilement entendable de la part de responsables « éducatif », c'est totalement incompréhensible de la part d'élus censés défendre l'égalité et la laïcité de la république.

Depuis des années, le remplacement des enseignants dans les établissements publics et laïcs pose problème et la situation se dégrade. Pourtant a-t-on entendu M. Lappartient (président du conseil général du Morbihan) s'offusquer de cet état de fait ? Non ! Il aura fallu attendre que les écoles privées soient elles-aussi touchées pour qu'il réagisse !!!

Ne devrait-il pas plutôt réclamer des moyens pour l'éducation nationale, afin que l'ensemble des suppléances puissent être assumées, notamment dans les établissements publics ?

La carte des formations en période de baisse démographique : un déclin inéluctable ?

La préparation de la future carte des formations professionnelles se fera sous une double contrainte. Celle d'une démographie lycéenne en baisse dans les années futures qui nous préoccupe toutes et tous, et celle du choix politique de l'austérité menée par le gouvernement.

Concernant la baisse démographique, si elle est bien réelle, il est néanmoins essentiel de rappeler qu'elle ne se fera pas au détriment des seuls lycées professionnels. Le nombre de 1200 jeunes en âge d'être au lycée en moins chaque année est impressionnant, mais il concerne à la fois les lycées généraux et technologique, l'apprentissage et les lycées professionnels. Rappelons que les lycées professionnels scolarisent environ le tiers des jeunes. Il ne faudrait non plus ignorer les changements dans l'orientation. La proportion d'élèves sortant du collège faisant le choix de la voie professionnelle est en augmentation ces dernières années. C'est vrai au niveau national où l'inspection générale des finances et l'inspection générale de l'éducation nationale prévoit une baisse des effectifs en lycée général mais une hausse en lycée professionnel. C'est aussi vrai dans notre région, avec un constat de rentrée en 2024 faisant apparaitre une baisse dans la voie générale et une hausse dans la voie professionnelle.

Pour la FSU, l'inquiétante baisse de la démographie doit aussi apporter des améliorations pour notre système scolaire. Doit-on encore en 2025 accepter des classes à plus de trente élèves en lycée tant général que professionnel (notamment en tertiaire) ? Au contraire, en abaissant le nombre maximal d'élèves par classe, et en conservant un large choix de filières l'orientation des collégiens serait facilitée et les choix par défaut limités.

Les années à venir doivent aussi être le moment d'enfin permettre aux jeunes obtenant le CAP et souhaitant poursuivre en Bac Pro d'accéder à une formation. Trop nombreux sont ceux qui sont bloqués dans leur ambition par l'absence de places en premières. Offrir une perspective à tous les jeunes n'est-ce pas ce qui devrait nous guider ?

Ainsi pour la FSU, l'élaboration de la carte des formations ne doit pas se faire avec l'unique ambition de réaliser des économies, mais au contraire avec le souci constant d'améliorer l'orientation des élèves. L'élève et sa famille doit avoir le droit d'accéder à un parcours de réussite dans un lycée public avec de bonnes conditions d'apprentissage.

Le parcours en Y : stress et échec au programme

Précipiter les épreuves de Baccalauréat professionnel tant en CCF qu'en ponctuel entre mars et mai tout en gardant la totalité du programme, a généré pour les enseignant.es et les élèves stress et sentiment d'urgence.

Cette réforme désorganise profondément l'année de terminale en contraignant à l'excès les calendriers. Les élèves ont perdu 98 heures de formation. Le parcours en Y complète ce tableau de désorganisation et d'improvisation. Les services généraux des lycées doivent faire face à l'impossible anticipation du nombre d'élèves présents ou non au lycée. La gestion s'avère donc difficile et chronophage. Les élèves qui ont choisi de clôturer leur cursus de terminale par un stage, sont

confrontés aux difficultés des places restreintes en PFMP à cette période de l'année. Beaucoup d'ailleurs semblent avoir opté pour un job d'été bien mieux rémunéré. Quant au parcours poursuite d'études, les premières remontées montrent un absentéisme que nous pouvions d'ores et déjà prévoir. Le scénario d'une fin d'année anticipée par les élèves était écrit d'avance à l'image de la désastreuse expérience menée en lycée général il y a quelques années. Cette fin d'année met également à mal les enseignant.es doivent assurer leurs cours sur les autres niveaux, créer des scénarii pédagogiques pour les parcours en Y option poursuite d'études, planifier les visites de PFMP et participer aux corrections ou aux oraux notamment des apprenants issus des CFA. Il faut se montrer très vigilants sur la surcharge horaire de nos différents engagements et ne pas hésiter à signaler tout dépassement de nos services. Cette usine à gaz que constitue le parcours en Y porte aussi le danger d'une autonomisation accrue des établissements. L'absence d'un vrai cadrage national laisse la porte ouverte à toutes les dérégulations : modification d'emplois du temps, recomposition des groupes classes, absence de programme clair et manque de précisions sur les disciplines enseignées.

Nous vous appelons à nous remonter les dysfonctionnements identifiés (« absentéisme » en parcours poursuite d'études ou PFMP, propositions d'activités pédagogiques surprenantes, atteinte à la liberté pédagogique, surcharge de service…) à l'adresse suivante sa.rennes@snuep.fr

En conclusion, le SNUEP-FSU s'oppose au parcours en Y car il a amputé l'année de terminale de nombreuses heures d'enseignement et imposé une vision utilitariste de la voie professionnelle en destinant les élèves à une fonction de main d'œuvre formée mais employée à très bas coût. Il fragilise l'insertion des élèves en poursuite d'études en diminuant drastiquement le volume horaire des disciplines. Le SNUEP-FSU exige pour toutes ces raisons l'abrogation du parcours différencié et le retour des examens en juin.

Pré-adhésion 2025-2026 : c'est parti !

Comme chaque année, il est possible réaliser une pré-adhésion avant les vacances ce qui vous permet de ne pas avoir à y penser au moment de la rentrée, période particulièrement chargée, et au syndicat une gestion plus fluide des adhésions.

Chaque adhésion est importante pour donner au SNUEP-FSU les moyens de défendre l'enseignement professionnel sous statut scolaire, et pour encourager les équipes nationales et académiques dans leur travail quotidien au service des PLP.

Un bulletin sera envoyé à cet effet fin juin. L'adhésion en ligne est évidemment possible à l'adresse : **https://snuep.fr/adhesions/page.php**